

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE GARONNE



CCTP DU LOT – 06B - REVETEMENTS DE SOLS - / V002 / 09-06-2016

SOMMAIRE

1.	GENERALITES	2
1.1	Prescriptions générales	2
1.2	Documents de référence	2
1.3	Liste des DTU :	3
1.4	Obligation de l'entrepreneur	3
2.	PRESCRIPTIONS SPECIALES	4
3.	TRAVAUX DEDEPOSE	4
4.	RAGREAGE	4
5.	TRAVAUX SUR EXISTANT	5
6.	REVETEMENT DE SOL	6
6.1	Lames souples pose clipsable - CREATION 70 CLIC SYSTEM de chez GERFLOR	6
6.2	Lames souples pose collée - CREATION 70 de chez GERFLOR	7
6.3	Lames souples pose collée - ALLURA 0.7 WOOD de chez FORBO	7
6.4	DALLES VINYL TISSEES- BE SMART de chez DICKSON	8
6.5	DALLES DE MOQUETTE de chez COMMON GROUND - UNIFY	8
6.6	DALLES DE SOL TEXTILE TUFTE – TESSERA BASIS de chez FORBO	9
6.7	SOLS SOUPLES en PVC	9
7.	PLINTHES DECOR - CREATION 70 de chez GERFLOR	10
8.	TAPIS	10
8.1	Tapis essuie-pied	10
9.	ACCESSIBILITE	11
10.	PROFILS DIVERS	12



FREDERIC LANGLOIS

architecte DPLG

Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes sous le N°national 29156

Expert Judiciaire inscrit près la Cour d'Appel de Toulouse - Membre du Collège des Experts Architectes de Midi-Pyrénées

Adresse postale : chez F.LANGLOIS – LE VILLAGE - 81500 – BELCASTEL

(05 81 40 70 88) – 06 83 05 83 74 / langlois-architecte@orange.fr

1. GENERALITES

1.1 Prescriptions générales

- Les ouvrages publics ou parapublics seront protégés (voirie, assainissement, P.T.T., GDF, EDF, éclairage, arrosage pour réduire la poussière, etc...).
- Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant le démarrage des travaux, en accord avec le maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage et le coordonnateur SPS, s'il en est.
- L'entrepreneur est libre de se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux avant la remise de son offre.
- Les dispositions du PGC en matière d'installation de chantier et de sécurité seront respectées.
- Les travaux décrits dans les obligations générales d'une part et dans les instructions particulières propres au chantier seront entièrement exécutés pour un prix global et forfaitaire.
- Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans ce prix.
- Tous les prix comprennent la démolition le chargement, le transport et le déchargement, l'évacuation aux décharges homologuées et/ou publiques, les droits de décharge.
- L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.
- L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.
- Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur. Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

1.2 Documents de référence

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
- La Réglementation Thermique (RT 2012) ;
- Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;

- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés ;
- La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

1.3 Liste des DTU :

- DTU 26.2 (NF P 14-201 de mai 1993) : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ;
- DTU 53.1 (NF P 62-202 d'avril 2001) : Revêtements de sols textiles ;
- DTU 53.2 (NF P 62-203 d'avril 2007) : Revêtements de sols plastiques collés.

Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise devra tenir compte de l'ensemble des règlements, qui seront en vigueur lors de l'exécution du chantier

1.4 Obligation de l'entrepreneur

L'entrepreneur devra compléter ou modifier le présent descriptif pour assurer le parfait achèvement des ouvrages, lesquels ne doivent faire l'objet d'aucun supplément.

1.4.1 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

D'une façon générale, l'entrepreneur doit consulter ou se procurer auprès du maître d'oeuvre, tous les renseignements nécessaires à ses études. Il a le devoir de les connaître et ne pourra, lors de l'exécution, ignorer les descriptifs des autres corps d'état, et de ce fait, demander des suppléments de prix.

L'entrepreneur du présent lot devra la mise en oeuvre de l'aire de lavage des camions et des toupies.

1.4.2 ENTRETIEN DES OUVRAGES

Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera les objets détériorés.

Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état de finition et de propreté.

L'entreprise devra l'enlèvement et l'évacuation de l'ensemble de ses gravats, le nettoyage journalier de ses ouvrages.

En fin de chantier, l'entrepreneur du présent lot aura à sa charge :

- un décapage et un lavage jusqu'à disparition de toutes les traces et salissures des revêtements carrelés et souples.
- l'enlèvement de toutes les protections et de tous les étiquetages des appareils, dont l'aspect devra être "prêt pour la mise en service".
- un dépoussiérage de l'ensemble des murs et plafonds, et éventuellement des meubles.
- l'enlèvement complet de tous les débris résultant du nettoyage final, tant à l'intérieur qu'aux abords extérieurs des logements.

Chaque titulaire est responsable des ses déchets et doit les évacuer tous les jours.

1.4.3 PRINCIPE DE L'ETUDE

L'entrepreneur doit étudier ce projet type et en vérifier, dans le cadre de ses connaissances de spécialiste et sous sa seule responsabilité, les dispositions d'une part, et les calculs de quantités dans le quantitatif, d'autre part.

L'entrepreneur doit obligatoirement répondre sur les bases du projet type, c'est à dire qu'après avoir calculé les quantités, il doit les assujettir de prix unitaires. Le prix total constituant le prix global et forfaitaire.

1.4.4 ECHANTILLONS ET TEINTES

L'entrepreneur devra, avant tout début d'exécution et même d'approvisionnement, la confection et la présentation de tous échantillons nécessaires au Maître d'oeuvre en accord avec la Maîtrise d'Ouvrage pour fixer son choix.

2. PRESCRIPTIONS SPECIALES

2.1.1 Sols collés

L'entrepreneur doit obligatoirement faire une offre de prix sur les références de matériaux prévus au présent descriptif. Les prix unitaires du devis doivent inclure la valeur des prescriptions suivantes :

- protection des ouvrages pendant la durée des travaux et le nettoyage soigné avant réception,
- évacuation des déchets et gravois provenant du présent lot, au fur et à mesure de l'avancement des travaux,
- tous raccords nécessaires après le passage des autres corps d'état.

L'entrepreneur devra, avant la mise en œuvre des matériaux, procéder à un examen des supports, les réserves devant être faites à l'architecte.

L'entrepreneur sera tenu responsable de tout décollement éventuel des revêtements de sol et devra donc procéder à la pose avec simple ou double encollage à l'aide d'adhésifs préconisés par le fabricant.

L'entrepreneur devra étudier avec soin le sens de pose des revêtements de façon à éviter les coupes et garantir l'uniformité des teintes.

Si les conditions de phasage ou de terminaison de chantier nécessitent la pose d'une feuille de protection, celle-ci ne doit être disposée qu'après séchage de la colle.

La planéité après la pose du revêtement devra être sans défaut, dans le cas contraire, le revêtement devra être déposé et remplacé, les frais restant à la charge de l'entrepreneur du présent lot.

L'entrepreneur devra remettre au maître d'ouvrage la documentation nécessaire pour l'entretien des matériaux mis en œuvre. Les revêtements de sol doivent être conformes au classement UPEC correspondant aux locaux dans lesquels ils sont posés.

L'entrepreneur devra effectuer des relevés de température et d'hygrométrie du support avant de poser des sols collés et transmettre les résultats de ses mesures au bureau de contrôle.

3. TRAVAUX DE DEPOSE

3.1.1 Dépose des revêtements de sol souple

Travaux comprenant la dépose du revêtement de sol souple de toute nature (PVC, caoutchouc, moquette,... lès, dalles, lames...) comprenant :

- Arrachage du revêtement de sol compris sous-couche le cas échéant
- Grattage et grenailage de colle, ponçage si nécessaire afin de laisser le support plan
- Compris dépose du revêtement sur escalier (compris marche, contre-marche, nez de marches...)
- Protection des ouvrages adjacents
- Les murs et cloisons conservés ne devront subir aucune détérioration.
- Evacuation des gravats à la décharge agréée suivant tri.

Mode de métré : Au mètre carré

4. RAGREAGE

4.1.1 Ragréage / Dressage

Fourniture et mise en œuvre d'un ragréage comprenant notamment :

- Dépoussiérage des supports
- Rebouchage des trous par application d'un primaire bouche-pore
- Primaire d'adhérence adapté au support
- Ragréage composé de ciment, résines redispersables, sables siliceux et adjuvants spécifiques
- Toutes sujétions de réalisation suivant prescriptions du fabricant

Epaisseur de 1 à 5mm :

Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 6 à 10mm :	Mode de métré au mètre carré
Epaisseur de 11 à 15mm :	Mode de métré au mètre carré
Epaisseur de 16 à 20mm :	Mode de métré au mètre carré
Epaisseur de 21 à 25mm :	Mode de métré au mètre carré

4.1.2 Ragréage sol anhydrite

Fourniture et mise en œuvre d'un ragréage comprenant notamment :

- Dépoussiérage des supports
- Rebouchage des trous par application d'un primaire bouche-pore
- Primaire d'adhérence adapté au support
- Ragréage composé de liant hydraulique, sulfate de calcium, agents et charges synthétiques minérales
- Toutes sujétions de réalisation suivant prescriptions du fabricant

Epaisseur de 1 à 5mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 6 à 10mm : Mode de métré au mètre carré

4.1.3 Ragréage fibré

Fourniture et mise en œuvre d'un ragréage comprenant notamment :

- Dépoussiérage des supports
- Rebouchage des trous par application d'un primaire bouche-pore
- Primaire d'adhérence adapté au support
- Ragréage composé de ciment, résines redispersables, sables siliceux, fibres minérales et adjuvants spécifiques
- Toutes sujétions de réalisation suivant prescriptions du fabricant

Epaisseur de 3 à 5mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 6 à 10mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 11 à 15mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 16 à 20mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 21 à 25mm : Mode de métré au mètre carré

Epaisseur de 26 à 30mm : Mode de métré au mètre carré

5. TRAVAUX SUR EXISTANT

5.1.1 Protection - Film polyane

Fourniture et mise en œuvre d'un film polyane de protection des sols pendant la durée des travaux

- Fixation adhésive pour éviter l'arrachage du film lors des travaux dans la pièce concernée,
- Remontée en plinthes,
- Compris découpes, recouvrement et toutes sujétions de pose,
- Compris dépose et évacuation en fin de chantier
- Tri en décharge.

Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

5.1.2 Reprise de revêtement de sol souple PVC

Prestation comprenant notamment :

- Dépose du revêtement existant
- Grattage et grenailage de colle, ponçage si nécessaire afin de laisser le support plan
- Evacuation en décharge agréée suivant tri
- Remplacement à l'identique du revêtement déposé, pose collée suivant prescriptions du fabricant
- Toutes sujétions de réalisation

Mode de métré : au mètre carré

5.1.3 Reprise de revêtement de sol souple moquette

Prestation comprenant notamment :

- Dépose du revêtement existant
- Grattage et grenailage de colle, ponçage si nécessaire afin de laisser le support plan
- Evacuation en décharge agréée suivant tri
- Remplacement à l'identique du revêtement déposé, pose collée suivant prescriptions du fabricant
- Toutes sujétions de réalisation

Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

6. REVETEMENT DE SOL

6.1 Lames souples pose clipsable - CREATION 70 CLIC SYSTEM de chez GERFLOR

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC, antistatique, décoratif, flexible, groupe T d'abrasion, constitué d'une couche d'usure transparente de 0.7mm, d'un film décor et d'une sous couche compacte renforcée de fibres de verre.

Dépoussiérage des supports, pose clipsable.

Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Référence : CREATION 70 CLIC SYSTEM de chez GERFLOR
- Décor : Au choix de l'architecte
- épaisseur moyenne : 6mm
- classement UPEC : U4 P3 E2 C2
- groupe d'abrasion : T
- réaction au feu : Bfl-s1
- classement COV : A+
- divers : traitement de surface polyuréthane, traitement antistatique, traitements fongistatique et bactériostatique

Format 20.4x123.9mm - Référence 0538 MIDWEST

Mode de métré au mètre carré

6.1.1 Lames seules - Format 20.4x123.9mm - Référence 0538 MIDWEST

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

Mode de métré au mètre carré

6.1.2 Format 20.4x123.9mm - Référence 0360 DEEFOREST

Mode de métré au mètre carré

6.1.3 Lames seules - Format 20.4x123.9mm - Référence 0360 DEEFOREST

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

6.2 Lames souples pose collée - CREATION 70 de chez GERFLOR

Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple, synthétique, décoratif, flexible, groupe T d'abrasion, constitué d'une couche d'usure transparente de 0.7mm, d'un film décor et d'une sous couche compacte.

Dépoussiérage des supports, pose collée.

Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Référence : CREATION 70 de chez GERFLOR
- Décor : Au choix de l'architecte
- épaisseur moyenne : 2.5mm
- classement UPEC : U4 P3 E2 C2
- groupe d'abrasion : T
- réaction au feu : Bfl-s1
- classement COV : A+
- divers : traitement de surface polyuréthane, traitement antistatique, traitements fongistatique et bactériostatique

6.2.1 Format 18.4x121.9mm - Référence 0572 CARRINGTON

Mode de métré au mètre carré

6.2.2 Lames seules - Format 18.4x121.9mm - Référence 0572 CARRINGTON

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

6.2.3 Format 18.4x121.9mm - Référence 0535 DOUGLAS (linéaire)

Pose périphérique sur une largeur de lame

Mode de métré au mètre carré

6.2.4 Lames seules - Format 18.4x121.9mm - Référence 0535 DOUGLAS

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

Mode de métré au mètre carré

6.3 Lames souples pose collée - ALLURA 0.7 WOOD de chez FORBO

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène compact U4 P3 en lames calandre sous haute pression de conception, groupe T d'abrasion, constitué d'une couche d'usure transparente de 0.7mm, d'un film décor, d'une sous couche compacte et d'une armature en voile de verre.

Dépoussiérage des supports, pose collée.

Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Référence : ALLURA 0.7 WOOD de chez FORBO
- Décor : Au choix de l'architecte
- épaisseur moyenne : 2.5mm
- classement UPEC : U4 P3 E2 C2
- groupe d'abrasion : T
- réaction au feu : Bfl-s1
- classement COV : A+

- divers : traitement de surface polyuréthane, traitement antistatique, traitements fongistatiques et bactériostatiques

6.3.1 Format 20x120mm

Mode de métré au mètre carré

6.3.2 Lames seules - Format 20x120mm

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

6.4 DALLES VINYL TISSEES- BE SMART de chez DICKSON

6.4.1 Dalles vinyles tissés - BE SMART de chez DICKSON

Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple constitué d'une couche de fibres vinyliques tissées et d'une sous-couche acoustique haute performance.

Dépoussiérage des supports, pose collée suivant prescription du fabricant.

Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Référence : BE SMART de chez GERFLOR
- Dimension des dalles : 50x50cm
- Décor : Au choix de l'architecte
- épaisseur moyenne : 3.7mm
- isolation acoustique : 17dB
- réaction au feu : Cfl-s1

Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

6.4.2 Dalles seules BE SMART de chez DICKSON

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

Mode de métré au mètre carré

6.5 DALLES DE MOQUETTE de chez COMMON GROUND - UNIFY

6.5.1 INTERFACE de COMMON GROUND - UNIFY

Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple constitué de dalles de moquette à velours tufté bouclé structuré à motifs.

Dépoussiérage des supports, pose collée suivant prescription du fabricant.

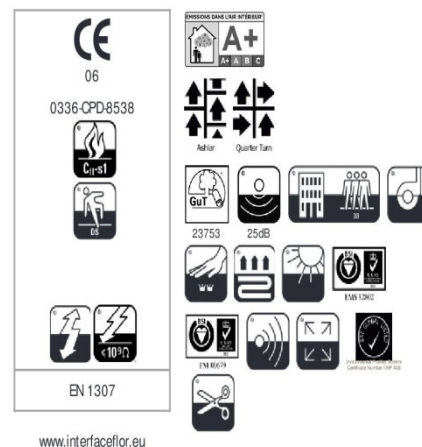
Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques techniques :

- Fibre : 100 % teint masse contenant des éléments recyclés
- Sous-couche : Graphlex®
- Dimensions : 50 cm x 50 cm

INFORMATIONS TECHNIQUES

Description	Dalle de moquette à velours tufté bouclé structuré à motifs	Code Produit	3383900405
Composition	100% Poyamide BCF Teint en masse contenant des éléments recyclés pré-consommation	Classement	EN 1307 33 Heavy Contract
Poids de fibre	595g/ m ² ± 5%	Classement feu- Panneau radiant	(EN ISO 9239/ 1) Euroclass Cfl S1 (EN ISO 13501)
Poids total	4479g/ m ² ± 5%	Ecoure de métal chaud	Pass., low radius of effects of ignition (BS 4790)
Hauteur de la fibre	3.2 ± 0.3 mm	Comportement sous chaise à roulettes	≥ 2.4 (EN 985)
Epaisseur totale	6.8 ± 0.5 mm	Stabilité dimensionnelle	≤ 0.2% (ISO 2551 / EN 986)
Jauge	1/ 12 - 47.2	Resistance verticale à 25% d'humidité	5 x 10 ³ Ω >> 1 x 10 ⁹ Ω Computerguard (ISO 10965) (IBM)
Nombre de touffes ou de boucles par m ²	179,360 ± 5%	Solidité des Coloris à la lumière	6 (ISO 105/ B02)
Sous-couche	Graphlex®	Nombre de dalles par m ²	16 - 4m ² (50 cm x 50 cm ± 0.15%)



Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

6.5.2 Dalles seules COMMON GROUND - UNIFY

Fourniture de dalle de sol dito partie courante pour remplacement futur.

Mode de métré au mètre carré

6.6 DALLES DE SOL TEXTILE TUFTE – TESSERA BASIS de chez FORBO

Fourniture d'un revêtement de sol textile tufté, bouclé chiné constitué de fibres 100 % polyamide Aquafil et "Space dyed", en dalles plombantes 50 x 50 cm, de type Tessera basis.

Dépoussiérage des supports, pose collée suivant prescription du fabricant.

Compris toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Coloris au choix du maître d'œuvre

Caractéristiques techniques :

- Résistance au trafic (nombre de tuft de 200 940 /m² (+ 10 % / - 7,5 %))
- efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée ΔLw = 22 dB.
- antistatique bureautique, adapté pour pose dissipatrice.

Mode de pose :

- Pose poissante ou collée : mise en œuvre et type de colle (type V41green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.1.
- En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints vifs
- L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.
- Dans le cas d'une pose sur terre plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.

Mode de métré : Au mètre carré

6.7 SOLS SOUPLES en PVC

Fourniture et pose d'un sol PVC en lés, épaisseur 4 mm.

Le revêtement de sol doit être prétraité en usine.

Il sera classé UPEC : U4 P4 E3 C3.

Prévoir un relevé de 10 cm en plinthe.

Les plinthes et les barres de seuil antidérapantes (à chaque changement de nature de revêtement) seront assorties au revêtement de sol.

Nota : tout ressaut ou différence de nu avec le revêtement limitrophe sera évité. Toutefois, si un ressaut ne peut être évité, il ne pourra excéder 2cm

Ton au choix au Maître d'œuvre en accord avec la Maîtrise d'Ouvrage.

Mode de métré au mètre carré

LOCALISATION :

7. PLINTHES DECOR - CREATION 70 de chez GERFLOR

Mise en œuvre de plinthes en medium hydrofuge finition stratifié décor bois compris fixations adhésives ou clipsées adaptées aux types de parois.

Autre suggestions à l'appréciation de l'entreprise

- Hauteur : 58 mm.
- Finition bords : arrondis
- Compris coupes d'onglet, tablettages, entailles, vis, chevilles et toutes sujétions de fixation.
- Pose sur murs ou cloisons par clouage, collage et vissage, compris toutes sujétions pour coupes d'onglets en partie courante ainsi qu'à tous les angles.

7.1.1 Référence 0458 CARRINGTON

Mode de métré au mètre linéaire

7.1.2 Référence 0360 DEEFOREST

Mode de métré au mètre linéaire

7.1.3 Référence 0504 MIDWEST

Mode de métré au mètre linéaire

8. TAPIS

8.1 Tapis essuie-pied

8.1.1 Tapis essuie-pieds intérieurs ROMAT 12MM de chez ROMUS

Fourniture et pose d'un tapis essuie-pieds ROMAT 12MM de chez ROMUS comprenant :

- Fourniture et pose du cadre cornière en aluminium, y compris, coupes et découpes
- Pose scellée du cadre dans réservation
- Profilé en aluminium rigide
- Revêtement par interposition de bande largeur 34mm de reps petit denier, résistante à l'usure, imputrescible et absorbante avec un profilé grattoir en caoutchouc intercalé (bandes interchangeables)
- Liaison par bandes PVC
- Coloris : Anthracite
- Hauteur du tapis 12 mm
- Écartement des profilés 6 mm

Mode de métré : Au mètre carré

8.1.2 Tapis essuie-pieds intérieurs ROMAT 17MM de chez ROMUS

Fourniture et pose d'un tapis essuie-pieds ROMAT 17MM de chez ROMUS comprenant :

- Fourniture et pose du cadre cornière en aluminium, y compris, coupes et découpes
- Pose scellée du cadre dans réservation
- Profilé en aluminium rigide
- Revêtement par interposition de bande largeur 34mm de reps gros denier, résistante à l'usure, imputrescible et absorbante avec un profilé grattoir en caoutchouc intercalé (bandes interchangeables)
- Liaison par bandes PVC
- Coloris : Anthracite
- Hauteur du tapis 17 mm
- Écartement des profilés 6 mm

Mode de métré : Au mètre carré

8.1.3 Tapis essuie-pieds intérieurs ROMAT 22MM de chez ROMUS

Fourniture et pose d'un tapis essuie-pieds ROMAT 22MM de chez ROMUS comprenant :

- Fourniture et pose du cadre cornière en aluminium , y compris, coupes et découpes
- Pose scellée du cadre dans réservation
- Profilé en aluminium rigide
- Revêtement par interposition de bande largeur 34mm de reps gros denier, résistante à l'usure, imputrescible et absorbante avec un profilé grattoir en caoutchouc intercalé (bandes interchangeables)
- Liaison par bandes PVC
- Coloris : Anthracite
- Hauteur du tapis 22 mm
- Écartement des profilés 6 mm

Mode de métré : Au mètre carré

8.1.4 Tapis essuie-pieds intérieurs CORAL CLASSIC de chez FORBO

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté de type CORAL CLASSIC de chez FORBO comprenant un velours coupé associant deux types de fibres 100 % polyamide BCF teintées masse.
Compris sous-couche latex

- Réaction au feu : Bfl- s1.
- Epaisseur : 10 mm environ
- Hauteur des fibres : 7 mm environ

Mode de métré : Au mètre carré

LOCALISATION :

9. ACCESSIBILITE

9.1.1 Nez de marche - PROFIL L29 ANTIDERAPANT TBS21 de chez PASSAGE

- Fourniture et pose d'un profil en aluminium équerre L29 à base d'élastomère de polyuréthane sur film adhésif à fort pouvoir adhérent, de type PROFIL L29 ANTIDERAPANT TBS21 de chez PASSAGE ou produit équivalent
- Pose collée sur escalier existant.
- Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, en contraste avec le coloris des marches existant

Mode de métré : Au mètre carré

9.1.2 Contre-marche contrastée - CONTRE-MARCHE de chez ROMUS

- Fourniture et pose d'une bande adhésive haute performance en PVC

- Largeur des bandes : 10cm
- Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, en contraste avec le coloris des marches existant

Mode de métré : Au mètre carré

9.1.3 Clous composites à coller - ROM.DOT de chez ROMUS

- Clous composites (mélange de nylon et de fibre de verre) à coller Ø 25 mm. Hauteur : 5 mm. Lisse
- Teinte au choix de l'architecte
- Pose à la colle méthacrylate bi-composant sur support préalablement poncé et aspiré
- Largeur de la bande à réaliser : 40cm
- Quantités : 150 clous pour 1 m x 0.40 m

Mode de métré : Au mètre carré

9.1.4 Clous métalliques à coller - ROM.PLOT de chez ROMUS

- Clous métalliques à coller Ø 25 mm. Hauteur : 5 mm. Rainuré - Alu brut
- Référence : ROMUS Aluminium incolore
- Pose à la colle méthacrylate bi-composant sur support préalablement poncé et aspiré
- Largeur de la bande à réaliser : 40cm
- Quantités : 150 clous pour 1 m x 0.40 m

Mode de métré : Au mètre carré

9.1.5 Bandes podotactiles intérieures dim.80x42cm - TACTIDAL de chez ROMUS

- Fourniture et pose d'une bande d'éveil podotactile intérieure en caoutchouc naturel teinté dans la masse.
- Texture munie de pastilles en surépaisseur
- Dimensions : 80x42cm
- Pose collée sur support de collage propre, sec, dégraissé et décapé.
- Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- Conforme à la norme NF P98-351 du mois d'août 2010.

Mode de métré à l'unité

9.1.6 Bandes podotactiles intérieures dim.135x40cm - PASTILINE de chez ROMUS

- Fourniture et pose d'une bande d'éveil podotactile intérieure en PVC teinté dans la masse.
- Texture munie de pastilles en surépaisseur
- Dimensions : 135x42cm
- Pose collée sur support de collage propre, sec, dégraissé et décapé.
- Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- Conforme à la norme NF P98-351 du mois d'août 2010.

Mode de métré à l'unité

10. PROFILS DIVERS

10.1.1 Barre de seuil - RENO-T-AE de chez SCHLÜTER

- Fourniture et pose de barre de seuil profilé en T, compris remplissage de l'espace entre les 2 revêtements par colle adaptée avant d'y insérer l'aile de fixation du profilé de transition.
- Compris découpes et toutes sujétions de pose.
- Finition : aluminium naturel anodisé mat
- Largeur : 25mm

Mode de métré : Au mètre linéaire